

- RAPPORT D'ÉTUDE -

2025 N° 18/18

L'observatoire des poissons migrateurs en Rhône-Méditerranée, Synthèse des actions 2025

ALIX F., RIVOALLAN D., • Avril 2026

Photo de couverture
© MRM / 2020

Référence à citer

ALIX F., RIVOALLAN D., 2026. L'observatoire des poissons migrateurs en Rhône-Méditerranée : Synthèse des Actions 2025. Association Migrateurs Rhône-Méditerranée 15 p.

1 Contexte et objectifs

Piloté par la DREAL et animé par l'association MRM, l'**observatoire des poissons migrateurs amphihalins Rhône-Méditerranée** est une plateforme en ligne destinée à communiquer aux utilisateurs (administrations, associations, collectivités territoriales, etc.), une information claire sur l'évolution de l'état des populations de migrateurs sur le bassin Rhône-Méditerranée. Trois espèces migratrices ciblées par le PLAGEPOMI 2022-2027 sont présentées sur ce site, ainsi que les enjeux de leur conservation et les résultats de leurs suivis :

- L'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) ;
- L'Alose feinte de Méditerranée (*Alosa agone*) ;
- La Lamproie Marine (*Petromyzon marinus*).

La construction d'un observatoire en ligne a aussi été favorisée par la signature d'une convention partenariale entre la structure pilotant le projet (la DREAL) et celle chargée de son développement et de son animation (l'association MRM) en 2014. Cette étape a permis d'amorcer le regroupement des informations locales disponibles sur les espèces migratrices amphihalines.

Une phase de développement web a alors été lancée en parallèle de la mise en place d'un dispositif de suivi (validé par le COGEPOMI). Le site internet a finalement été mis en ligne le 4 avril 2018. Il continue depuis d'être alimenté et amélioré par MRM, notamment par le biais de nouveaux outils.

En 2025, quatre thématiques ont constitué le cœur du travail mené sur l'Observatoire :

- **L'actualisation des descripteurs**, qui comprend l'analyse et la publication des bilans 2024 dans l'observatoire sous forme de synthèses. Ce volet comprend également la préparation et la réalisation des ateliers bilans, qui sont destinés à discuter avec les partenaires des grandes tendances qui seront affichées sur le site internet.
- **La poursuite du développement de nouveaux indicateurs d'état** de populations de migrateurs, et **l'actualisation des indicateurs existants**. Pour rappel, un indicateur est un outil qui permet de transcrire de façon simplifiée un état d'une population à partir de données complexes (issues des descripteurs). Cette démarche multi-partenariale avait été expérimentée avec succès depuis 2019 avec la publication d'un indicateur ciblant le recrutement en civelles en 2020, ainsi que d'indicateurs locaux de la colonisation des aloses en 2022. Elle s'est poursuivie en 2024/2025 avec la construction d'un indicateur issu des données de pêches électriques. Ce volet inclut aussi les démarches visant à proposer d'autres descripteurs pour l'observatoire.
- **La création de pages « Territoire et enjeux »**. Ces nouvelles pages ont pour vocation de valoriser les enjeux migrateurs sur les grands bassins versants qui composent le territoire d'actions du PLAGEPOMI. Le travail effectué en 2025 a permis de travailler sur 5 pages dédiées aux bassins versants de l'Orb, l'Hérault, le Gardon, l'Eyrieux et le Var.
- **La poursuite de l'animation web**, qui inclut l'optimisation du site internet, le design des nouvelles pages indicateurs, l'actualisation des différents contenus, ainsi que l'ajout de nouvelles pages.








2 Les descripteurs et leur actualisation

2.1 Présentation des descripteurs existants

Sept descripteurs sont actuellement publiés sur le site de l'observatoire. Ils sont alimentés par les données récoltées par MRM et ses différents partenaires techniques (Tableau 1).

Les résultats des suivis sont centralisés et analysés par MRM, qui organise ensuite des « Ateliers Bilans » en collaboration avec les partenaires du suivi. Ces réunions permettent de présenter les résultats de chaque secteur et de dresser le bilan de l'année écoulée. Les conclusions sont ensuite formalisées par MRM, qui soumet des propositions de synthèses à la Commission Technique du COGEPOMI, qui émet des observations et propose des ajustements. **Les synthèses sont publiées annuellement sur le site internet.**

Tableau 1 : Descripteurs publiés sur le site de l'Observatoire des poissons migrateurs en 2025

	LOGO	Appellation du suivi	Jeux de données disponibles
Descripteurs Anguilles		Effectifs de civelles dans les passes pièges	2003 - 2024
		Effectifs d'anguilles dans les passes pièges	Beaucaire : 2008 - 2024 Avignon : 2012 - 2024 Mallemort : 2010 - 2024
Descripteurs Aloses		Nombre de bulls d'Aloses feintes de Méditerranée	1993-2024
		Captures d'aloses feintes de Méditerranée par la pêche amateur	1993-2024
		Suivi par Vidéocomptage	Bladier Ricard (Hérault) : 2016 - 2024 Sauveterre (Rhône) : 2018-2024
		Prélèvements d'ADN environnemental	2019-2024
Descripteur Lamproies		Observations annuelles de lamproies	2000 - 2024

Il est également possible d'obtenir des résultats des suivis en cours en temps réel au travers de la page « [observatoire en direct](#) ».

Pour les études nécessitant une maîtrise d'ouvrage externe à MRM (ex : le suivi de la reproduction de l'alose), une base de données en ligne a été construite sous Google Sheet, et partagée avec les différents acteurs concernés. L'idée est de faciliter le remplissage de l'information (PC, tablette), d'harmoniser le format, mais surtout d'accélérer la collecte de l'information par MRM, tout en favorisant l'implication des acteurs locaux.

2.2 Synthèse de l'état des populations de migrateurs

Les synthèses présentées ci-dessous sont réalisées à partir des résultats issus des différents suivis portés par MRM et/ou partenaires techniques.

Les résultats sont récapitulés et présentés à l'ensemble des partenaires à l'occasion des ateliers bilans pour ce qui est des descripteurs Anguille européenne et Alose feinte de Méditerranée. Les résultats pour la Lamproie marine sont également présentés, l'état relictuel de cette espèce en Rhône Méditerranée ne justifie pas de conduire d'ateliers spécifiques.

Les synthèses présentées retranscrivent les tendances qui seront affichées dans les futurs textes de l'observatoire, après validation par la Commission Technique du COGEPOMI.

a) État de la population d'Anguille européenne en Rhône-Méditerranée

Les études menées sur la façade méditerranéenne et l'axe Rhône, en lien avec d'autres suivis menés sur le bassin (suivi par flottangs de l'université de Perpignan), **confirment l'état critique de la population**. Bien que la saison 2024/2025 ait vu une augmentation du nombre de civelles en France, le recrutement actuel reste dérisoire par rapport à la référence historique documentée, et correspond en 2025 à 12.1% du recrutement minimal observé dans les années 1960-1970¹.

L'évolution de l'indicateur de recrutement est présentée en *Figure 1*. L'état du recrutement local est **très mauvais** sur la saison 2024-2025, avec une tendance à la hausse en comparaison avec la saison précédente (valeurs similaires à la saison 2022-2023).

Pour rappel, les classes de cet indicateur sont actualisées chaque année avec la parution des indices du WGEEL. Avec les derniers indices parus, la saison 2022/2023 est classée en état mauvais et non plus en état très mauvais. Le nombre de civelles de cette saison étant en limite de classe (3 499 511 civelles lors de la saison 2023/2024).

3 216 182 civelles ont été capturées dans la passe-piège du Grau de la Fourcade durant l'hiver 2024-2025, un résultat en hausse par rapport à la saison précédente et se rapprochant du nombre d'individus contactés lors de la saison 2022-2023. L'essentiel des captures a été recensé aux mois de janvier, février et mars. Par ailleurs, la tendance constatée est similaire aux observations du suivi de recrutement dans la lagune de Bages-Sigean² (baisse de la CPUE sur la cohorte 2023-2024).

¹ ICES. 2024. Report of the Joint EIFAAC/ICES/GFCM Working Group on Eels (WGEEL).

² Le Gallou I., Lagarde R., Joseph K., Simon G., Amilhat E., Bourrin F. & Faliex E. (2025). Rapport scientifique du projet FLUX4 : suivis 2024-2025 du recrutement des civelles et de l'échappement des anguilles argentées dans la lagune de Bages-Sigean. Septembre 2025. CEFREM Université de Perpignan Via Domitia. 54 pp. + annexes

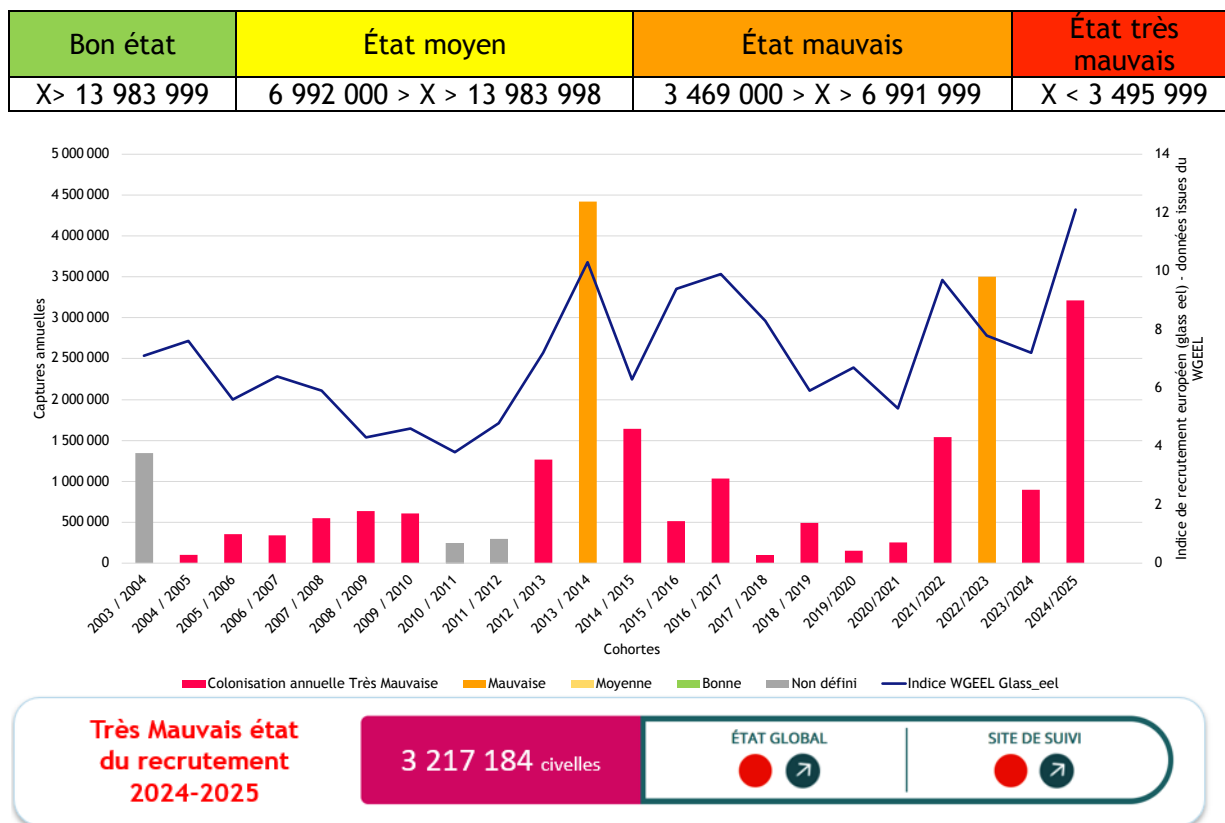


Figure 1 : Indicateur d'état du recrutement en civelle global et au niveau du site de suivi du Grau de la Fourcade

En ce qui concerne les passes-pièges rhodaniennes et de la Durance, **389 350 anguillettes** ont été capturées en 2025, dont 389 113 sur l'axe Rhône et 237 à Mallemort sur la Durance (voir *Tableau 2* pour plus de détails). **Ce résultat**, bien que meilleur que l'année précédente **reste alarmant**. Sur le Rhône, la hausse du nombre d'individus vient du fait que 352 821 individus ont été contactés à Beaucaire, ce qui est bien au-dessus de la moyenne 2008-2024 (207 611 individus). Les chiffres observés à Avignon sont similaires par rapport à la campagne de suivi précédente et en baisse à Caderousse. Sur la Durance, les chiffres restent dans un ordre de grandeur très faible (*moins de 1 000 individus*), en lien avec les ouvrages situés en aval de l'ouvrage de Mallemort qui ne sont pas encore équipés d'ouvrage de franchissement (travaux finalisés à l'automne 2025 pour les seuils 68, 67 et 66 et en cours à Bonpas (horizon 2028)).

Tableau 2 : Bilan du suivi de la colonisation des Anguilles en 2025, comparatif 2024 et moyennes interannuelles

	Site	Effectif 2025	Effectif 2024	Moyenne interannuelle
Axe Rhône	Passes de Beaucaire	352 821	236 267	207 611 <i>2008-2024</i>
	Passes d'Avignon	30 485	28 437	56 999 <i>2012-2024</i>
	Passes de Caderousse <i>(non publiée sur l'observatoire)</i>	5 807 <i>(dysfonctionnements)</i>	12 952 <i>(dysfonctionnements)</i>	11 132 <i>2012-2024</i>
Axe Durance	Passes de Mallemort	237	793	419 <i>2004-2024</i>
TOTAL		389 350	278 449	

L'évolution de l'indicateur anguille permet de visualiser l'évolution des captures dans les passes pièges de Beaucaire (*figure 2*). Pour rappel, cet indicateur fonctionne en cohorte, trois années de suivis sont donc nécessaires pour fixer le résultat d'une année³. **L'année 2023 est classée « très mauvaise ».** Le pré-classement de l'année 2024 est pour le moment très mauvaise également. Les résultats de l'année 2026 viendront compléter les effectifs provenant de la cohorte 2024 et donc le classement de l'année 2024.

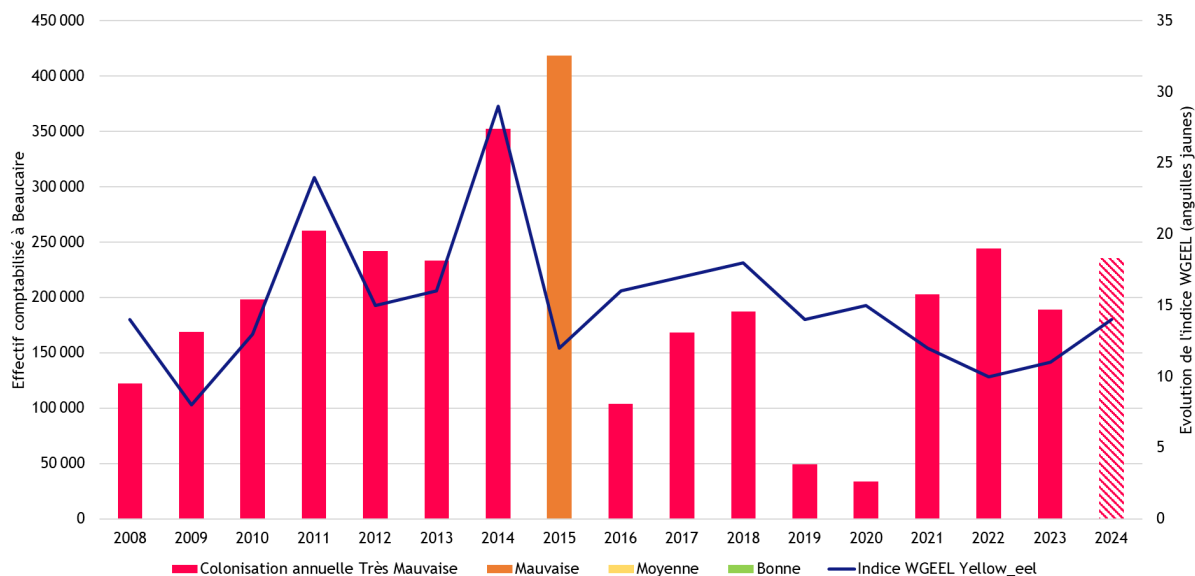


Figure 2 : Représentation graphique de l'indicateur "anguillette" issu des données des passes pièges de Beaucaire

b) État de la population d'Aloses feintes de Méditerranée

- Mise à jour des indicateurs Alose locaux

La saison de montaison 2025 a été marquée par des faibles résultats pour le suivi de la reproduction des aloses et le suivi des captures à la ligne. Concernant le suivi des captures, le changement de réglementation de la pêche de loisir concernant l'aloise a impacté les retours obtenus avec notamment moins de carnets retournés qu'à l'accoutumée. Par ailleurs, certains pêcheurs nous ont fait part de leur volonté de cesser la pêche à l'aloise car la procédure d'accès et de renvoi des carnets est difficile pour eux. Les données récupérées sont également mal dispersées sur le territoire puisque soixante-dix-sept pourcents de l'effort de pêche reporté au printemps 2025 se concentrent sur le seul site de Sauveterre⁴.

Sur l'axe Rhône, bien que les résultats des suivis traditionnels soient au plus bas, des signaux tendraient à montrer que les aloses étaient bien présentes (près de 3500 aloses au vidéo-comptage à Sauveterre), capture d'un aloson sur le canal de fuite de Bollène ce qui suggère la reproduction des aloses sur le Vieux Rhône de Montélimar. Sur les fleuves côtiers, l'absence de suivis ou le peu de résultats rendent difficile l'interprétation de l'état de la colonisation de ces fleuves en 2025.

³ Le fonctionnement de cet indicateur est [disponible ici](#).



⁴ BOCCHINO J., RIVOALLAN D., 2026. Suivi de la pêcherie de l'aloise feinte de Méditerranée (*Alosa agone*) sur le bassin du Rhône. Campagne 2025, Association Migrateurs Rhône-Méditerranée. 14p






Les indicateurs locaux de colonisation sont publiés depuis 2022. Le détail du fonctionnement de cet indicateur est disponible sur [le site de l'observatoire](#). Ce rapport propose un bilan cartographique global (Figure 3), puis détaille les résultats et les indicateurs locaux de chaque axe (Tableau 3). Il a été décidé en 2022 que la création d'un indicateur d'état global Rhône-Méditerranée se fera après 5 années de recul sur les indicateurs locaux, soit en 2027.



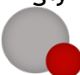





Figure 3 : Synthèse 2025 des indicateurs locaux Aloses développés en Rhône-Méditerranée

Tableau 3 : Indicateurs locaux et éléments explicatifs pris en compte

Cours d'eau	Pastille population	Pastille continuité
Gardon 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de suivi de la reproduction sur le site de Fournès - Pas de capture d'alose et ADNe positif uniquement à l'aval du seuil de Callet - Les prospections nocturnes aval Collias n'ont pas permis d'observations Trop peu d'information pour pouvoir attribuer une couleur à la pastille population du Gardon	<ul style="list-style-type: none"> - Les aloses ont accès au Gardon jusqu'à l'ouvrage de Collias
Durance 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelques bulls observés, très éloignés du maximum connu - Prélèvements ADNe en aval du seuil de Callet montrent la présence de l'Alose - Capture d'un aloson au-dessus de Callet de bon augure vis à vis des travaux de restauration de la continuité écologique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration de la continuité écologique sur les seuils 66, 67 et 68 terminée à l'automne 2025

<p>Ouvèze</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 ans de suivi vidéo-comptage (mise en place d'une couleur de pastille après 5 ans de suivi) - 28 aloses observées au vidéo-comptage 	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble de la ZAP accessible - Mise en place d'une passe à poissons sur le seuil de la confluence Rhône / Ouvèze en 2023
<p>Cèze</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Rares bulls observés à Chusclan et au travers des enregistreurs acoustiques - CPUE en hausse (pêche uniquement à Chusclan) - Prélèvement ADNe positif en aval des cascades du Sautadet (+ captures) - Volonté de montrer les bons signaux de colonisation de l'axe au travers de la pastille verte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrage de Chusclan équipé d'une passe à poissons - Ensemble de la ZAP accessible & colonisée
<p>Ardèche</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelques nuits de prospections à la Piboulette ont permis l'observation de quelques bulls <p>En l'absence d'autres informations, le choix a été fait de mettre en place une pastille grise pour l'année 2025.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des 10 ouvrages sur l'Ardèche sont équipés d'une passe à poissons. 43% de la ZAP a été colonisée en 2024. La couleur de la pastille continuité est jaune par volonté de souligner la nécessité de gestion de l'atterrissement formé en amont immédiat de la passe à poissons de Saint-Martin. Cet atterrissement réduit considérablement les débits transitant par la PAP, la rendant difficilement utilisable par les poissons
<p>Vidourle</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - CPUE en baisse (mais peu de retour reçu) - Suivi de la reproduction perturbé par une forte crue le 12 mai - Observations de bulls à Saint Laurent d'Aigouze et Villetelle (visuelles et au travers des enregistreurs passifs), nombre de bull inférieur aux années précédentes <p>En l'absence de suivi quantitatif sur un même site et au vu de la répartition des aloses sur l'axe le choix a été fait de mettre en place une pastille grise pour l'année 2025</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La quasi-totalité de la ZAP alose est accessible sur le Vidourle - 80% de la ZAP est colonisée (de la mer jusqu'à l'ouvrage de la Roque d'Aubais)
<p>Hérault</p> 	<ul style="list-style-type: none"> - 483 aloses ont été dénombrées au vidéo-comptage de Bladier Ricard (année mauvaise) - CPUE est en baisse sur ce fleuve - ADNe négatif à l'amont de Saint Thibéry 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun signal Alose n'a été détecté en amont de Saint-Thibéry. Les possibilités de franchissement de cet ouvrage mériteraient d'être étudiées - Le moulin de Conas, 4e ouvrage à la mer a été réhaussé sans autorisation et a été jugé difficilement franchissable par l'OFB en 2020 - Volonté locale de souligner la difficulté d'accès aux zones de fraie

 <p>Orb</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les prélèvements ADNe réalisés n'ont pas permis la détection de l'Alose feinte de Méditerranée (aval Pont rouge et aval Moulin Saint Pierre) - Témoignage de capture d'aloses récurrentes à Tabarka <p>Ces deux informations sont contradictoires et mériteraient de plus amples investigations. Les données obtenues en 2025 ne sont pas suffisantes pour attribuer une couleur à la pastille.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Zones de frayères les plus intéressantes situées sur le secteur classé en ZALT - Premières frayères intéressantes situées en amont de l'ouvrage de Gaston Doumergue, dernier seuil de la ZAP à équiper - Signal ADNe négatif selon les années entre Moulin St Pierre et Pont Rouge
 <p>Aude</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CPUE en baisse sur ce secteur - Résultats du suivi de la reproduction jugée très mauvais (couleur rouge), avec seulement trois bulls observés 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun signal alose n'a été observé en amont de Moussoulens en 2025. - Le barrage anti-sel dispose depuis l'automne 2025 d'une passe à poissons - Partie aval de l'Aude peu intéressante pour la reproduction avec une seule frayère accessible en aval de Moussoulens
 <p>Agly</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune information disponible 	<ul style="list-style-type: none"> - Deux ouvrages présents sur la ZAP alose non équipés. - Frayères intéressantes non accessibles
 <p>Têt</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quelques bulls enregistrés à Villelongue grâce aux enregistreurs passifs. - Observations d'aloses en aval du seuil SNCF (observation / ADNe / capture). - Pastille verte : volonté de souligner la colonisation de l'ensemble de la zone accessible par les aloses 	<ul style="list-style-type: none"> - Observations des aloses en aval du seuil SNCF
 <p>Tech</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des aloses en aval de Pont d'Elne (1 individu capturé par pêche à la ligne) 	<ul style="list-style-type: none"> - Blocage des aloses à l'aval de Pont d'Elne - Quasi-totalité des habitats favorables à l'amont du seuil de Pont d'Elne
 <p>Argens</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune donnée n'est disponible sur ce secteur pour l'année 2025 	<ul style="list-style-type: none"> - Les aloses ont aujourd'hui accès à l'Argens jusqu'au seuil du Béal - L'aménagement d'un ouvrage de franchissement sur ce dernier permettrait aux aloses d'avoir accès à l'ensemble de la ZAP et aux frayères - Suite à une crue, la passe à poissons du seuil du Verteil a été engravée. Les travaux de désengrèvement ont débuté à la mi-juin 2025 contraignant l'accès de l'Argens à ce niveau pour les poissons.

• Composante hydrologie des indicateurs locaux

Les indicateurs Alose intègrent une synthèse de la situation hydrologique du bassin au moment de la montaison des aloses. Actuellement, **cette composante est entièrement basée sur le retour d'expérience des acteurs territoriaux**. Une couleur caractérisant l'impact potentiel de cette hydrologie sur la migration (**positive**, **neutre** ou **négative**) est validée collégalement lors du bilan alose (cas également pour les indicateurs 2025).

Toutefois, compte tenu de l'enjeu que représente la ressource en eau et la pérennisation de cette dernière pour la survie des migrateurs, des évolutions possibles sont envisagées. L'idée soutenue par les participants est de s'orienter vers une démarche plus rigoureuse pour définir si l'hydrologie saisonnière est compatible ou non avec les besoins de l'espèce pour sa migration et sa reproduction. De plus, des crues peuvent également survenir en cours de saison et perturber l'activité de reproduction des individus. Des améliorations en ce sens seront étudiées par MRM dans les futures années.

c) État de la population de lamproies marines

En 2025, les échantillonnages d'eau pour recherche d'ADN environnemental (prélèvements spécifiques et dans le cadre d'autres suivis) ont été réalisés sans que la présence de lamproie ne soit mise en évidence. L'espèce n'a pas non plus été observée au vidéo-comptage. Une seule observation photographiée nous est parvenue (un juvénile de lamproie dans la rade de Villefranche (06)). **Ce constat est alarmant** et va dans le sens de la tendance des 20 dernières années de suivi : une population à l'état de traces. L'observation ponctuelle d'individus isolés depuis deux décennies montre toutefois que l'espèce n'a pas encore totalement disparu du bassin Rhône Méditerranée.

3 Construction d'indicateurs & descripteurs

L'Association MRM travaille depuis 2019 au développement d'indicateurs. Ces indicateurs se veulent être des outils concis, fiables et accessibles car ils ont vocation à être **utilisés pour montrer la situation des espèces aux gestionnaires et décideurs**. Ces indicateurs doivent également rester fiables : ils peuvent avoir une vocation **d'argument dans des avis techniques et d'illustration de pression sur les territoires**. De plus, s'ils sont mis en place d'année en année de la même manière, ils pourront retranscrire une évolution de la situation de l'espèce étudiée.

Trois indicateurs ont été co-construits, validés en COGEPOMI et sont parus entre 2019 et 2023 :

- Un indicateur dédié aux civelles valorisant les données issues du suivi du grau de la Fourcade en 2019,
- Un indicateur Alose valorisant les données issues des différents suivis aloses, paru en 2022
- Un indicateur dédié aux anguilles valorisant les données issues des passes-pièges de Beaucaire en 2023,

Des indicateurs dédiés aux anguilles valorisant les données de pêches électriques sont en cours de développement.

3.1 Valorisation des données de pêches électriques

L'objectif initial est de valoriser au travers d'indicateurs les données anguilles issues des pêches électriques du réseau associatif et disponibles sur ASPE. Un atelier de travail s'est tenu le 17 décembre 2024 et a permis de dresser les objectifs souhaités au travers de cette valorisation.

Il est possible d'utiliser les données de pêches électriques pour illustrer différentes informations. L'atelier de travail a ainsi permis de définir plusieurs pistes d'utilisation des données de pêches électriques qui pourraient illustrer dans le temps (fréquence des différents PLAGEPOMI) :

- La répartition de l'espèce sur le territoire
- La répartition des anguilles migrantes sur le territoire (individus de moins de 30 cm qui sont en migration)
- Un reflet du recrutement au travers des densités rencontrées
- Un reflet de l'état de la population

3.2 Récolte des données et mise en place d'un Atlas cartographique

a) Données disponibles

L'association MRM est entrée en contact avec les référents des fédérations de pêches 01, 06, 07, 11, 13, 26, 30, 34, 38, 39, 42, 66, 69, 71, 83, 84 pour leur demander les données de pêches électriques où des anguilles ont été contactées sur leur département (en gras les départements pour lesquels un retour a été reçu). Pour les fédérations disposant du module « pêches » de Nanogis sur leur webPDPG, cette demande a été très rapide à traiter car il est possible d'extraire les données d'opérations et de biométrie en quelques clics. Pour les autres fédérations cela a demandé plus de travail. C'est l'une des raisons pour laquelle la fédération de pêche du département du Gard n'a pas fourni les données de biométrie des pêches où l'anguille a été contactée.

En parallèle, l'ensemble des données disponibles sur ASPE pour ces mêmes départements a été collecté (avec un filtre appliqué pour récupérer uniquement les pêches où des anguilles ont été contactées).

Concernant la Corse, ce territoire a été pris en compte uniquement dans le PLAGEPOMI 2004-2009 et pas dans les plans suivants. La Corse dispose désormais d'un [PLAGEPOMI](#) propre à son territoire depuis le mois de décembre 2025. Dans ce PLAGEPOMI, il est mentionné l'idée de mettre en place des indicateurs anguilles et notamment d'exploiter les données issues de pêches électriques. En ce sens, les données des départements 2A et 2B ont également été collectées sur ASPE.

Le choix a été fait de conserver uniquement les opérations de pêche où de l'anguille était présente. Au total, ce sont les données de 2 883 opérations qui ont été collectées, entre 1965 et 2024 (*Figure 4*). On remarque un nombre d'opération disponibles de plus en plus fréquentes au fur et à mesure du temps, à mettre en lien avec la saisie des données sur ordinateurs et le développement des bases de données. Pour avoir plus de données avant 2005, un travail de consultation des archives de chaque structure serait nécessaire, ce qui serait chronophage, que ce soit pour les fédérations de pêches ou MRM.

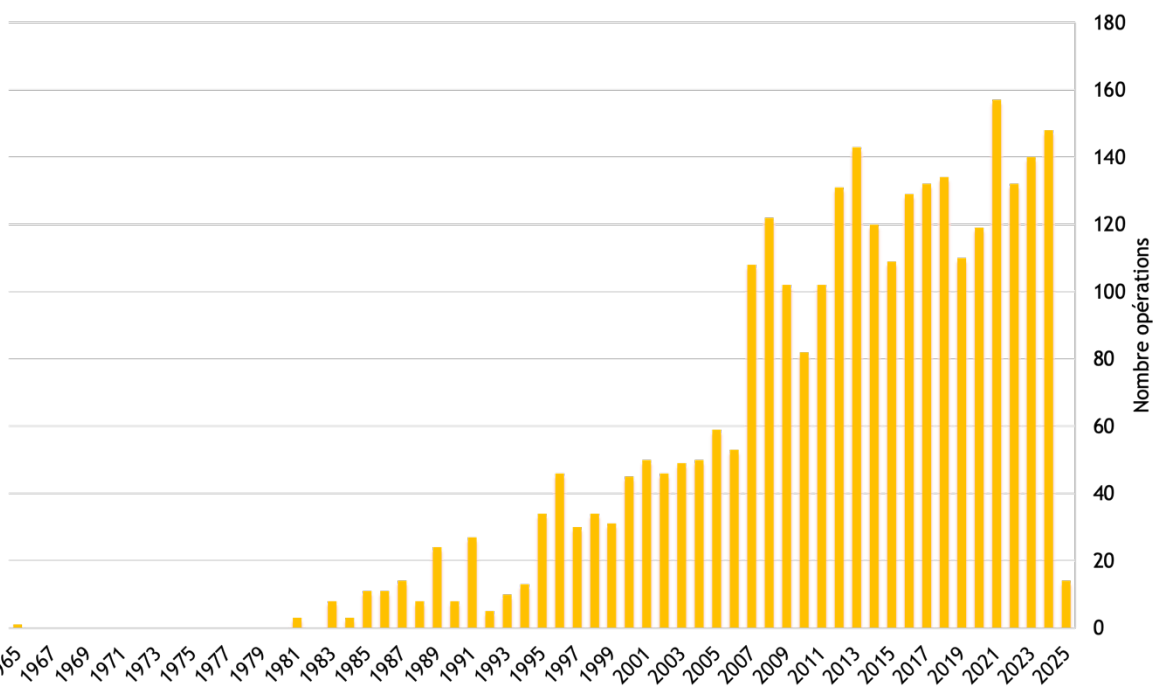


Figure 4 : Nombre d'opérations disponibles dans la base de données selon les années (la collecte a eu lieu au cours du premier semestre 2025)

Sur ces 2 883 opérations, des données d'effectifs sont disponibles pour 2 812 opérations, et des données de biométrie sont disponibles pour 1 714 opérations. Les densités brutes sont disponibles pour un peu plus de 2 300 pêches, les densités estimées pour près de 700 pêches.

On note une grande disparité dans les méthodes de prospections, objectifs etc. In fine, peu d'opérations de la base de données sont mentionnées en tant que pêche spécifiques anguilles.

Concernant les biométries récupérées, l'une des difficultés a été de traiter les lots S/L (30 individus sont mesurés et pesés, des individus de tailles similaires sont dénombrés et pesés puis associés aux lots) et G (le plus petit et le plus grand individu sont mesurés, tous les individus sont dénombrés et pesés) afin que chaque individu soit associé à une classe de taille. Quelques données aberrantes ont également été corrigées.

b) Atlas cartographique

Les données récupérées ont permis d'établir un atlas cartographique de la répartition des anguilles sur le secteur RMC.

Il suit la fréquence d'édition des PLAGEPOMI. Pour chaque période, 4 cartes sont disponibles :

- Toutes pêches (cette carte permet de visualiser la présence des anguilles sur le territoire. Plus de la moitié des individus notifiés au travers des opérations n'ont pas été mesurés).
- Individus de moins de 150 mm (anguilles de l'année pour les individus de taille inférieure à 100mm, d'un an et plus au-delà des 100mm)
- Individus de taille entre 150 et 300 mm (anguilles arrivées depuis deux ans ou plus)
- Individus de taille supérieure à 300mm (taille à partir de laquelle on considère une anguille comme étant sédentaire).

Les données de densités ne sont pas pour le moment traitées car le nombre d'opérations permettant d'estimer une densité est assez faible (près de 700). Par ailleurs, l'efficacité des pêches n'est pas homogène entre chaque opération et les protocoles ne sont parfois pas adaptés à la capture des anguilles. Il est donc difficile en l'état d'établir un indicateur fiable. De plus, ce travail est déjà effectué à l'échelle de la France métropolitaine au travers du modèle de prédiction EDA développé par l'INRAE (répartition des anguilles jaunes ; dernière publication en 2021⁵). L'OFB possède également en interne un outil permettant de visualiser la répartition des anguilles sur le territoire français à partir de la base de données ASPE en ayant la possibilité d'appliquer divers filtres. En ce sens, il convient de ne pas chercher à faire de doublons mais de rendre une information fiable disponible au plus grand nombre, à l'échelle de temps des plans de gestion de notre unité hydrographique et contenant les données issues du réseau associatif des fédérations de pêches.

Cette démarche peut en revanche être intéressante après avoir sélectionné des stations témoins, par exemple en aval de bassin versant pour visualiser une évolution dans la colonisation du bassin versant étudié au cours du temps. Cette piste pourra être étudiée par la suite.

L'atlas est disponible via [ce lien](#).

Cet atlas sera actualisé en 2028, après récolte de l'ensemble des données de la période 2022-2027 correspondant au PLAGEPOMI actuel. Il sera ensuite actualisé lors de la première année de chaque PLAGEPOMI.

4 Mise en place de page territoire et enjeux

Initié il y a quelques années, les pages territoires et enjeux ont vu le jour en 2024. **Ces pages ont pour ambition de mettre en valeur les enjeux migrateurs sur les différents bassins versants** qui composent le territoire concerné par le PLAGEPOMI. **5 pages ont été créées en 2024 consacrées au bassin versant de l'Argens, la Durance, l'Ardèche, l'Aude et la Têt** et ont été [mises en ligne](#) au cours de l'année 2025.

En 2025, 5 autres bassins versants ont été traités. Les territoires de l'Hérault, l'Orb, le Gardon et le Var ont fait l'objet d'ateliers de travail, permettant d'échanger avec les acteurs locaux. Concernant le territoire de l'Eyrieux, actuellement peu colonisé par les poissons migrateurs les échanges ont eu lieu de manière distancielle (échanges téléphoniques et mails). Ces pages seront mises en ligne au cours du premier semestre 2026.

5 Statistiques et vie du site de l'observatoire

5.1 Statistiques du site

Le plugin Burst statistiques est utilisé depuis 2024 (*Figure 5*). En 2025, 7 320 pages ont été vues. Le site a compté 4 375 visiteurs. Le site est principalement consulté sur ordinateur (78,9% des visites), bien que la consultation sur mobile semble se développer (20,5% des visites en 2025 contre 11,7% en 2024). Le taux de rebond (plusieurs pages consultées au cours d'une même visite) a augmenté de 5,3% entre 2024 et 2025.

On remarque une hausse du trafic sur le site au printemps, période de présence des aloses.

⁵ Maria Mateo, Hilaire Drouineau, Herve Pella, Laurent Beaulaton, Elsa Amilhat, et al., 2021, Atlas of European Eel Distribution (*Anguilla anguilla*) in Portugal, Spain and France.

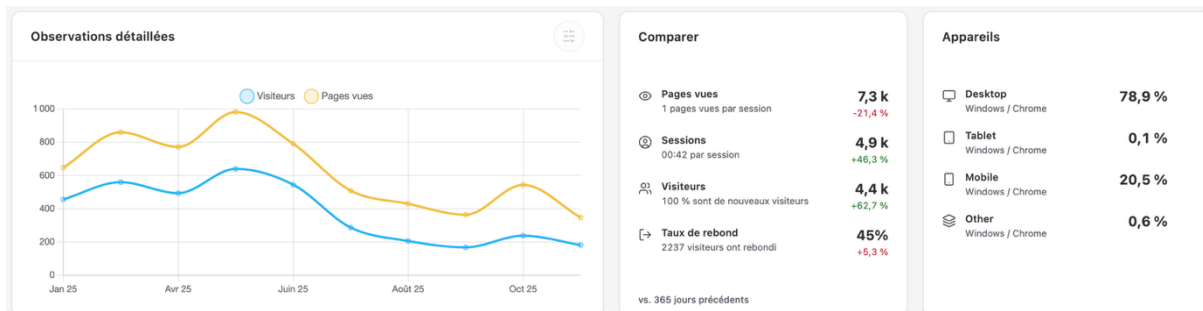


Figure 5 : Principales statistiques de l'année 2025 du site de l'observatoire

5.2 Newsletter

90 adresses mails sont inscrites à la newsletter de l'observatoire. Une newsletter a été envoyée en juillet 2025, récapitulant les résultats bruts de la saison 2025. L'ensemble des destinataires ont reçu la newsletter. Le taux d'ouverture de la newsletter est de 42,2%. Parmi les personnes ayant ouvert la newsletter, 17,8% ont cliqué sur au moins un des liens qu'elle contenait.

Bien que le nombre de personnes inscrites à la newsletter reste faible et mérite d'être augmenté, on constate un taux d'ouverture élevé puisqu'il est couramment admis qu'un bon taux d'ouverture de newsletter se situe entre 15 et 25% (*étude benchmark email*), prouvant l'intérêt des personnes inscrites aux informations disponibles sur le site de l'observatoire.

Depuis 2025, un nouveau plugin pour l'envoi des newsletters est utilisé, ce qui permet aux personnes ayant des adresses « gmail » de recevoir les newsletters, ce qui n'était pas le cas avec l'ancien plugin.

5.3 Amélioration du site

La page de [l'observatoire en direct](#) a été reprise en 2025 afin de gagner en lisibilité. Ainsi, on retrouve trois onglets permettant de retrouver plus facilement les informations recherchées (« Anguille européenne », « Alose feinte de Méditerranée », « Vidéo-comptage »).

Conclusion

Au-delà du support que constitue le site internet, **l'Observatoire s'inscrit comme une véritable démarche multi-partenariale**, qui implique un grand nombre de structures dans la préservation des espèces amphihalines emblématiques de la Méditerranée.

L'observatoire vise deux objectifs majeurs :

- 1- **Proposer une plateforme en ligne pertinente et accessible** pour informer sur l'état des populations de poissons migrateurs en Méditerranée et sur les enjeux actuels de leur conservation, en lien avec les orientations stratégiques du PLAGEPOMI.
- 2- **Impliquer durablement les gestionnaires locaux dans la sauvegarde des poissons migrateurs.** Les ateliers locaux pour la construction de nouvelles pages centrées sur un territoire, les ateliers « indicateurs » et « bilans des suivis » conduits par MRM en lien avec lesdits gestionnaires sont le fer de lance de cette démarche. Ils permettent de répondre aux objectifs du PLAGEPOMI, en synthétisant annuellement les informations scientifiques ou en mettant en place les indicateurs d'état des différentes populations, tout en renforçant les liens entre les structures impliquées.

Grâce à ces ateliers, un indicateur du recrutement en civelles est publié depuis 2020, un indicateur Alose à portée locale a vu le jour en 2022, et un indicateur consacré à la colonisation du Rhône par les Anguillettes à Beaucaire est paru en début d'année 2024. Le travail de construction des indicateurs se poursuit avec la parution d'un atlas valorisant les données « Anguilles » issues de pêches électriques menées sur le territoire par le réseau associatif des fédérations de pêches et les pêches disponibles sur ASPE. Cet Atlas a vocation à être actualisé à chaque PLAGEPOMI. Le travail de valorisation des données issues des pêches électriques mérite d'être poursuivi, notamment au travers de la sélection et de l'étude de stations échantillonnées régulièrement et représentatives d'un bassin versant.

Les différents ateliers ont aussi permis de faire ressortir des informations clefs sur l'état des espèces migratrices pour l'année 2025 :

Concernant l'Anguille européenne, les suivis montrent une hausse significative du recrutement en civelles au niveau du site index du Grau de la Fourcade. Le nombre d'anguillette contactées à Beaucaire est également au-dessus de la moyenne, mais cette hausse ne s'est pas répercutée sur les sites de suivi plus à l'amont pour l'instant.

Toutefois, les données récoltées sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce montrent bien que **l'état de la population d'Anguille européenne reste dans une situation critique** à l'échelle internationale et locale, et des mesures doivent être prises immédiatement pour favoriser la reconstitution du stock de cette espèce panmictique.

Concernant l'Alose feinte de Méditerranée, les résultats de l'année 2025 sont, comme souvent pour cette espèce, assez hétérogènes.

L'activité de reproduction sur l'axe Rhône reste faible, malgré une colonisation relativement importante du fleuve. On notera notamment peu de signaux sur le Gardon, et seulement quelques bulls sur la Durance. Sur la Cèze, on retrouve pour la seconde année consécutive après l'aménagement de la passe à poissons de Chusclan des aloses en aval des cascades du Sautadet. La présence des aloses sur l'aval de l'Aigues est avérée. La limite du front de colonisation observée sur l'axe Rhône en 2025 se situe une nouvelle fois au niveau du vieux Rhône de Rochemaure.

Sur l'Hérault, 489 aloses ont été observées au vidéo-comptage, ce qui est considéré comme étant médiocre au vu du maximum déjà observé sur cette station. La reproduction des aloses a été observée sur le Vidourle, mais une crue survenue à la mi-mai semble avoir perturbé l'activité des aloses. Sur l'Aude, les signaux de la saison 2025 sont négatifs avec peu de bulls observés et peu de poissons capturés. Les suivis sur ce fleuve méritent d'être poursuivis afin de comprendre si l'année 2025 est une exception ou bien les prémices de l'effondrement de la colonisation de ce fleuve. Sur la Têt et le Tech, les aloses ont été vues sur l'ensemble du linéaire colonisable.

Concernant la Lamproie marine, une seule photographie a été recensée cette année, de nouveau en mer. **Le constat reste donc particulièrement alarmant** pour cette espèce sur le bassin Rhône Méditerranée. La population ne subsiste qu'à l'état de trace et son devenir reste très incertain si aucune mesure de sauvegarde n'est engagée.

Autre temps fort de l'année 2025, des ateliers locaux ont été mis en place pour la construction des pages « Territoire et enjeux » des bassins versants de l'Orb, de l'Hérault, du Gardon, de l'Eyrieux et du Var.

Remerciements

L'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM) tient à remercier vivement tous ceux qui, par leur collaboration technique ou financière, ont contribué à la réalisation de cette étude.

PARTENAIRES FINANCIERS

- Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse,
- DREAL de bassin
- Région : Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie Pyrénées-Méditerranée via le FEDER
- Département des Bouches du Rhône
- Fédération Nationale pour la Pêche en France
- Compagnie Nationale du Rhône dans le cadre de ses Plans 5Rhône

MEMBRES MRM

- Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) de l'Ain, des Alpes de Haute Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, de l'Ardèche, de l'Aude, des Bouches-du-Rhône, de la Corse, de la Drôme, du Gard, de l'Hérault, de l'Isère, du Jura, de la Loire, des Pyrénées-Orientales, du Rhône, de la Savoie, de Haute-Savoie, de Haute-Saône, de la Saône et Loire, du Var et du Vaucluse
- Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique PACA (ARFPPMA PACA)
- Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA)
- EPTB Gardons

PARTENAIRES TECHNIQUES

- Ensemble des partenaires techniques de l'association MRM

Financiers

L'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée ne pourrait agir sans l'engagement durable de ses partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



Membres de l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée

Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche
et de Protection du Milieu Aquatique :

- Ain
- Alpes de Haute-Provence
- Hautes-Alpes
- Alpes-Maritimes
- Ardèche
- Aude
- Bouches-du-Rhône
- Corse
- Drôme
- Gard
- Hérault
- Isère
- Jura
- Loire
- Pyrénées-Orientales
- Rhône
- Haute-Saône
- Saône et Loire
- Savoie
- Haute-Savoie
- Var
- Vaucluse

Association Régionale
des Fédérations de
Pêche de PACA
(ARFPMA PACA)

Association Régionale
des Fédérations de
Pêche Auvergne
Rhône-Alpes
(ARPARA).

EPTB Gardons

ASSOCIATION MIGRATEURS
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

ZI Nord, rue André Chamson, 13200 Arles
contact@migrateursrhonemediterranee.org
Tél. : 04 90 93 39 32
www.migrateursrhonemediterranee.org

